

DÉCLARATION LIMINAIRE de la CFDT

Madame la secrétaire générale, mesdames et messieurs les membres de l'administration et du CSA académique.

Ce dimanche, les élections municipales se tiendront dans les communes de France. C'est un moment démocratique important et les millions de Français candidats sur une liste montrent que l'engagement et la volonté d'agir pour le bien commun sont encore vivace dans notre pays. Cela se revérifiera d'ailleurs à nouveau lors des élections professionnelles de cette fin d'année à l'ordre du jour de ce csa.

Le service public de l'éducation sera forcément concerné par les résultats des élections municipales, notamment dans le 1^{er} degré puisque le financement des écoles dépendra des choix des futurs conseils municipaux. Sur le terrain, nos collègues pourront hélas constater les inégalités criantes de dotation à destination des élèves selon les moyens et la volonté politique des communes.

En ce qui les concerne, les enseignants et les agents de l'éducation nationale doivent dans le cadre de leurs fonctions s'en tenir à une nécessaire neutralité : le service public doit être indépendant et protégé des ingérences politiques.

La limite est parfois bien tenue. Ainsi, le cas du collège Solignac et de son site en ouverture, le futur-ex-Liautey. Rien ne va dans ce projet : il s'agit d'une commande politique d'une collectivité, qui, sous prétexte de financer une reconstruction autant couteuse qu'inutile dans ce secteur de Strasbourg, impose un projet flou. Les objectifs évoqués : mixité, inclusivité, sciences ne

diffèrent en rien du cadre général des collèges de l'éducation nationale. Mais pour la 1^{ère} fois, vous allez profiler des postes déjà occupés, pour faire participer des volontaires à un projet qui d'ailleurs, comme cela a été annoncé en GT, ne sera clairement défini qu'une fois les équipes constituées. Comprend qui peut....

Cela crée un précédent très problématique qui pourrait se reproduire désormais à chaque ouverture ou rénovation de collège ou de lycée. La collectivité concernée ferait bien de s'occuper plutôt de la question mise sous le tapis d'un 8^{ème} collège dans Mulhouse.

Nous allons lors de CSA étudier vos propositions de profilage et de déprofilage des postes. Comme chaque année, nous constatons que cette danse du ventre administrative pour attirer des candidats n'atteint pas ses objectifs : les postes proposés restent souvent vacants faute de candidats et à l'inverse le profilage demandé de certains postes ressemble parfois davantage à une tentative de placement de collègues sans passer par le mouvement et son barème.

La manière la plus efficace pour attirer des candidats dans l'éducation nationale d'abord et sur certains postes ensuite est évidemment d'offrir des conditions de travail et de rémunération attractives.

Avant-hier mardi 10 mars, une vaste intersyndicale a appelé à une journée de grève et de mobilisation dans l'enseignement supérieur. Il est nécessaire de rappeler encore le sous-financement chronique et désormais dramatique de l'enseignement supérieur. Cette politique à courte vue est contraire aux intérêts de notre pays à moyen terme et rend d'autant plus inacceptable l'octroi généreux de fonds publics à des officines privées aux résultats plus que douteux et qui désormais pullulent aussi dans le supérieur.

Cet affaiblissement de l'enseignement supérieur concernera aussi l'éducation nationale puisqu'elle partage avec l'université et désormais même davantage qu'auparavant la formation initiale de nos futurs collègues.

Nous avons déjà dit ce qu'il pouvait y avoir de positif dans cette réforme. Evidemment, la période de transition est compliquée. Mais cela ne justifie en aucun cas le flou, l'impréparation et la précipitation qui font qu'en ce printemps, nombreux de formateurs ne savent pas quelle sera leur travail à la

rentrée et nombres d'étudiants ignorent où ils pourront être formés dans leur discipline pour préparer les concours. La réforme de la formation initiale n'est pas compatible avec la réduction des moyens et de l'offre et tout éloignement géographique des lieux de formations entraînera une diminution des candidats déjà en nombre insuffisants. Il est nécessaire de maintenir de façon raisonnable de l'offre de formation sur le tout le territoire, même si notre académie d'Alsace, assez dense et peu étendue, est moins concernée que d'autres par les fermetures d'antennes locales de formation.